

ÉCOLE  
JEAN-JACQUES-BERTRAND

255, SAINT-ANDRÉ SUD  
FARNHAM (QUÉBEC)  
J2N 2B8  
450-293-3181



2017-2018

# Info-Parents

MI-ANNÉE

DANS CE  
NUMÉRO :

Le mot de la direction	1
Dates importantes	1
Vivaction	2-3
Esthétique automobile	3
Élèves absents	4
Partenariat	4
Inscriptions formation professionnelle	5
Journée conférences et ateliers	6
Athlètes du mois	7
Sports parascolaires	7
Génies en herbe	8-9
PÉI en bref	9
Activités à venir	10-11

## Le mot de la direction

Bonjour,

**Vous recevez notre deuxième parution de l'Info-parents de cette année.** En espérant que cela vous permettra de mieux connaître votre école, soit celle que fréquente votre enfant.

**Les relations que l'école entretient avec vous les parents sont pour nous essentielles afin d'atteindre notre objectif commun, soit la réussite de votre enfant.**

**N'oubliez pas de l'encourager et de le motiver à persévérer dans son parcours scolaire. L'intérêt que vous porterez à ce qui se passe à l'école démontrera à votre enfant l'importance que vous accordez à sa réussite.**

Sur ce, bonne lecture.



## Dates importantes

La fin de la 2<sup>e</sup> étape était le 9 février. Le bulletin vous seront transmis par courriel le **22 février. Certains d'entre vous seront contactés par les enseignants pour discuter de la situation de votre enfant.**

**La période d'inscriptions pour 2018-2019 débute le 26 février.** Votre enfant aura l'occasion d'indiquer ses choix de cours et devra vous faire signer ce document. Par la suite, il devra le remettre au secrétariat dans la boîte prévue à cet effet.

### Période des inscriptions

- ◆ Adaptation scolaire, 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>e</sup> cycle, du 7 au 10 mars.
- ◆ Pour les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire, la date limite pour l'inscription au cégep et à la formation professionnelle est le 1<sup>er</sup> mars.



## Les absences

Chers parents,

**Nous tenons à vous rappeler qu'il est préférable d'attendre l'appel d'un adulte responsable ( la dame des absences, l'infirmière et/ou une secrétaire )** pour vous aviser que votre enfant doit retourner à la maison.

Comme les élèves ont maintenant un accès direct par le biais de leurs téléphones cellulaire pour communiquer avec vous, il arrive **fréquemment qu'ils oublient d'aviser la secrétaire ou la responsable des absences** de leurs départs ce qui occasionnent bien souvent des malentendus.

Ex. Absences non-motivées, recherche de la part du personnel de **l'élève dans l'école pour finalement comprendre qu'il a quitté l'établissement.**

**De plus, le fait d'aller voir un adulte responsable avant de téléphoner** diminue grandement les retours à la maison, car bien **souvent l'élève décide de rester à l'école ou de se reposer à l'infirmierie quelques minutes le temps de reprendre un peu de force** pour terminer leur journée.

**La sécurité de vos enfants nous tiens à cœur!**

Merci de votre collaboration.

## **POLITIQUE D'ABSENCES (450)293-5535**

Vous pouvez contacter le ou la responsable des absences ou laisser un message en tout temps. La présence à l'école est obligatoire pour tous les jours de classe prévus au calendrier scolaire. L'élève est tenu d'être présent à tous les cours à son horaire. Les absences sont déclarées au début de chaque cours. Le parent (ou répondant légal) doit aviser l'école par téléphone ou par écrit de l'absence de son enfant ainsi que du motif de celle-ci et ce, dans les 24 heures suivant l'absence. L'accumulation d'absences non motivées pourra conduire à des sanctions (reprise de temps, suspension, convocation des parents, etc.). Si l'élève doit s'absenter en cours de journée, il est tenu d'aviser préalablement le responsable des absences (local 306). Cette absence devra être motivée par un écrit ou un appel téléphonique des parents. \* Motiver = expliquer, justifier

**ABSENCES AUX EXAMENS** L'élève a 24 heures (en date du retour) pour faire motiver son absence. Si l'absence est motivée, l'élève pourra, après entente avec son enseignant, reprendre son examen. Si l'absence n'est pas motivée après 24 heures, l'élève pourra se voir attribuer la note de 0%.

## **ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE FPT**



Les élèves de la formation préparatoire au travail vous offrent la possibilité de faire laver votre véhicule le mercredi, jeudi ou vendredi de 7 h à 14 h 30.

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec Daniel Paquet ou Patrick Côté, enseignants, au 450-293-3181, poste 55206.

## **MÊME EN SAISON HIVERNALE**



# Élèves absents

(sorties, vacances ou autre)



Nous vous rappelons que pour la réussite des élèves, nous considérons qu'il est toujours préférable qu'ils soient présents à tous leurs cours. Toutefois, si vous jugez à propos que votre enfant s'absente de l'école, il revient à vous et à votre enfant **de vous assurer que la matière ou les notions manquées durant l'absence** soient récupérées. Votre enfant doit donc prendre entente auprès de ses enseignants.

Nous vous rappelons que les enseignants préparent leur cours en fonction des personnes présentes, ils n'ont pas l'obligation de préparer du matériel supplémentaire pour pallier à l'absence de votre enfant.

Merci de votre compréhension.



## Inscription en formation professionnelle et/ou au collégial

### Opération avant le 1<sup>er</sup> mars 2017

Au mois de janvier, la conseillère en orientation a rencontré tous les groupes de la 5<sup>e</sup> secondaire. Elle a expliqué les différentes modalités présentes pour chacun des niveaux de formation (collégial ou formation professionnelle) et a accompagné les élèves intéressés à compléter électroniquement leur demande **d'admission. Cependant, l'élève demeure responsable de toutes les actions qu'il doit entreprendre par la suite pour finaliser et actualiser son ou ses inscriptions.**

**C'est une période importante et quelquefois stressante pour les élèves et ils ont besoin d'être appuyés par vous, chers parents, car votre soutien est essentiel dans cette étape déterminante de leur vie.**

D'ailleurs, nous vous invitons à consulter les sites suivants pour obtenir plus d'informations sur ces opérations :

- [www.srafp.com](http://www.srafp.com) : compléter une demande d'admission en formation professionnelle (DEP) pour toutes les régions du Québec.
- [www.sram.qc.ca](http://www.sram.qc.ca) : compléter une demande d'admission dans l'un des 35 cégeps de la grande région de Montréal et de ses alentours.
- [www.sracq.qc.ca](http://www.sracq.qc.ca) : compléter une demande d'admission pour Québec et ses régions environnantes.
- [www.srasl.qc.ca](http://www.srasl.qc.ca) : compléter une demande d'admission pour le région Saguenay/Lac-St-Jean.
- [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca) : aide financière aux études provenant du Ministère de l'éducation et des loisirs.

Odette Laberge  
conseillère d'orientation  
450-293-3181 poste 55238

## **Journée conférences et ateliers thématiques 2018**

### **Pour les élèves de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire**


Vendredi le 9 février 2018 s'est tenu pour une dix-septième année la journée conférences et ateliers thématiques pour tous les élèves de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire. Plus de 300 jeunes peuvent bénéficier d'une telle journée grâce à l'équipe d'orientation scolaire de l'école et l'implication de plusieurs partenaires financiers. Nous soulignons l'unicité de ce projet au sein de la commission scolaire.

Ce colloque d'information scolaire et professionnelle permet d'éveiller les jeunes à différents secteurs d'emploi, d'éclairer les élèves dans leur choix professionnel et favoriser la poursuite des études, sans oublier l'importance de les informer sur les besoins criants de main-d'œuvre spécialisée. Cette journée a débuté avec un conférencière émérite et inspirante, Mme Isabelle Fontaine, qui a lancé en grand l'évènement. Ensuite, plus d'une trentaine d'intervenants œuvrant dans différents secteurs d'emploi en pleine expansion sont venus inspirer nos jeunes dans leur projet de carrière.

Profitez donc de cette opportunité pour parler à vos enfants de cette expérience qu'ils ont vécus.

### **L'équipe d'orientation scolaire**

## Athlètes du mois

Octobre : Jeanne Santerre, Sandrine Robert, Dominique Gélinas, Sabie Therrien, Éliane Robert, Mathieu Allard, Thibodeau, Pierre-Eugène Richard, Antoine Malenfant et Laurent Laporte (course à pied) 

★ Novembre : Thalie Lapointe, Raphaëlle Bourgea, Alexya Dupont (basketball)

Janvier : Benjamin Bienvenue et Benjamin Bellefroid (basketball)

★ Veuillez prendre note que des vêtements (t-shirts, cotons ouatés, pantalons, shorts) aux couleurs du département ainsi que des équipes sportives parascolaires de l'école sont en vente au bureau d'éducation physique.



## Sports parascolaires

Certaines équipes se démarquent au niveau des classements au RSEQ Montérégie ([rseq.qc.ca](http://rseq.qc.ca)). Consultez le site pour tous les classements et informations concernant le sport étudiant.

Mentionnons les performances des équipes suivantes :

- **L'équipe féminine benjamine de volleyball (première secondaire) qui occupe le 2<sup>e</sup> rang du classement de sa section.**
- **L'équipe féminine cadette de basketball(3<sup>e</sup> sec.) qui occupe le 2<sup>e</sup> rang du classement de sa section**
- **L'équipe féminine juvénile de volleyball (5<sup>e</sup> sec.) qui occupe la première place de sa section.**